

Strasbourg, le 14 février 2011



**AFFAIRE FLORENCE CASSEZ
LE SILENCE DE STRASBOURG EST ASSOUDISSANT**

FABIENNE KELLER

Au moment où la condamnation de Florence Cassez à 60 années de prison vient d'être confirmée.

Au moment où la ministre des Affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie, évoque un « déni de justice ».

Au moment où les parents de Florence Cassez sont reçus à l'Elysée par le président de la République, Nicolas Sarkozy.

Le silence du Maire de Strasbourg **est assourdissant.**

J'ai pourtant écrit à Roland Ries le 17 décembre 2010 afin que la Ville de Strasbourg adopte une position officielle sur ce sujet. Je n'ai eu aucune réponse.

Strasbourg n'est pourtant pas une ville comme les autres. Capitale des Droits de l'Homme, sa vocation est de défendre ces principes fondamentaux partout dans le monde.

Strasbourg est aussi la ville où a été lancée la « *Convention sur le transfèrement des personnes condamnées* », ratifiée par le Mexique le 13 juillet 2007.

Strasbourg délaisserait-elle sa stature internationale ? Strasbourg, serait-elle subitement devenue aveugle et muette devant l'injustice ?

Je vais interpellier une nouvelle fois le Maire, cette fois lors du **conseil municipal du lundi 28 février 2011**, afin que Strasbourg s'empare clairement de ce sujet.

Une par une, les briques des murs qui retiennent Florence Cassez doivent se fissurer. Pour cela, le soutien sans faille de tous ceux qui sont épris de liberté et de justice dans le monde est essentiel.

Strasbourg a une voix reconnue et respectée. J'invite le maire à la faire retentir !

En PJ : la lettre envoyée à Roland Ries le 17 décembre 2010